

A tous les parents d'élèves de 3^{ème} du collège Emile Combes
A tous les élèves de 3^{ème}

Orientation pour les élèves de 3^{ème} :

Vous allez devoir formuler au cours du mois de mai vos demandes de vœux d'orientation pour la prochaine rentrée scolaire.

1) Pour ceux qui demandent la voie générale :

si le Conseil de classe fin mai donne son accord pour la voie générale, votre enfant sera pris de droit sur son lycée de secteur (Lycée de Pons). Cela n'interdit pas de demander d'autres lycées (par exemple à Saintes, Jonzac, Cognac etc...), mais pour cela, il vous faudra faire une demande de dérogation : c'est un formulaire qu'il faudra retourner au secrétariat du collège, sachant que la demande ne sera pas automatiquement acceptée.

PS : si le Conseil de classe émet un avis négatif pour la voie générale et que vous mainteniez votre demande, il vous faudra prendre un rendez-vous avec le chef d'établissement (moi-même) pour examiner ensemble les solutions possibles.

2) Pour ceux qui demandent la voie professionnelle :

Celle-ci peut se faire en Lycée professionnel (sous statut scolaire), ou par apprentissage en CFA.

a) Pour les demandes en lycée professionnel, vous devrez préciser sur le document prévu :

- la formation demandée (2de professionnelle, CAP)
- l'intitulé de la formation (ex : maintenance des véhicules automobiles ...)
- le nom du lycée et la ville où il se trouve

Comme certaines formations sont très demandées, nous vous recommandons vivement de faire plusieurs demandes dans plusieurs villes, ou de demander des formations voisines qui plaisent à votre enfant. Vous avez cette année la possibilité de faire 10 demandes. Plus vous ferez de vœux, plus votre enfant aura une chance d'être pris (pour certains se sera avec internat).

b) Pour les demandes par apprentissage, c'est à vous de faire les démarches pour trouver une entreprise maître de stage et inscrire votre enfant dans un CFA. L'établissement ne pourra pas le faire à votre place.

Comment faire ?

Les professeurs principaux de 3^{ème} vont vous contacter pour vous expliquer cela et vous aider à faire vos choix, et à remplir les documents demandés. Ce sont eux qui vous enverront les différents documents (soit par mel, ou par pronote). Il seront vos interlocuteurs privilégiés. Ils devront avoir récupérés toutes vos demandes **pour 29 mai**.

Vous pouvez aussi solliciter l'aide du CIO au 05 16 52 69 27, et me contacter si besoin.

Parallèlement, chaque famille est invitée à nous faire savoir dès maintenant si elle envisage pour l'année prochaine la voie générale ou la voie professionnelle. C'est la fiche de dialogue qui va se faire de manière dématérialisée **par les téléservices** comme au 2^{ème} trimestre, pour recueillir vos intentions d'orientation. (cf ma note précédente avec le tutoriel, encore présente sur le site).

Demandes de bourses pour l'entrée en Lycée :

La campagne de bourses de lycée est ouverte du 11 mai au 7 juillet inclus. Les demandes doivent être présentées uniquement sous format papier et retournées au collège.

Le formulaire papier va vous être proposé en téléchargement sur le site du collège, et envoyé par pronote. Vous devrez l'imprimer, le renseigner et joindre les pièces demandées, et nous renvoyer le tout par courrier, ou mettre dans la boîte aux lettres du collège

(ou encore tout scanner et envoyer le tout à : ce.0170389f@ac-poitiers.fr)

Avec mes salutations les plus sincères

Philippe Robin

